

Chantier d'insertion

**Aide éducateur.rice
de jeunes enfants
CAP AEPE**

**Du 16 janvier 2024
au 21 mars 2025**

Le public

15 participant.e.s habitant à Paris (intra-muros exclusivement, à l'exception des personnes ayant un statut de réfugié.e).

Demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaire du RSA ; jeunes de moins de 26 ans ; bénéficiaires des minima sociaux ; réfugié.es ; séniors.

Candidature **éligible à l'IAE** (Insertion par l'activité économique).

Personnes de **bas niveau de qualification** ou ayant des **diplômes étrangers non reconnus** en France.

Des personnes ayant le **projet** et la **capacité de s'occuper d'enfants de 0 à 3 ans** (expérience dans le domaine souhaitée).

Les critères d'éligibilité

Les personnes recrutées ont **une compréhension et une maîtrise de l'expression écrite en français** suffisante pour :

- **Comprendre un texte court** et répondre à des questions de compréhension.
- Répondre à des **questions linguistiques** simples.
- **Exprimer par écrit leur parcours et leurs motivations** pour l'exercice de la garde d'enfant.
- **S'exprimer dans un français oral correct** et être capable d'**adapter leur langage** à différentes situations.
- D'une **qualification au minimum de niveau V** (CAP, BEP, Brevet des collèges).

Ces **pré-requis sont nécessaires** à l'intégration des bénéficiaires au sein de l'ACI et au suivi de la formation théorique. Les personnes recrutées doivent aussi :

- Avoir un **casier vierge**.
- **Se soumettre aux obligations de vaccination**.

Le type de chantier : chantier d'insertion remobilisant

Les objectifs du chantier d'insertion

- **Développer des projets d'insertion innovants adaptés** aux personnes en situation de précarité.
- **Travailler les questions de remobilisation et d'estime de soi** grâce à l'intervention de partenaires artistiques et culturels (arthérapeute, sophrologie...).
- **Se remobiliser à l'emploi, développer son employabilité, développer un réseau de futurs employeurs en validant un projet professionnel.**
- **Développer sa confiance en soi et en ses capacités.**

26 heures
par semaine
du lundi au
vendredi
inclus

Le fonctionnement

Le chantier d'insertion se déroule sur 3 volets :

- **La formation :**
 - 24h par semaine, de 9h30 à 16h30, environ deux semaines par mois.
 - Accompagnement social, le lundi 2 heures par semaine.
- **La professionnalisation.**
- **L'accompagnement social et professionnel :** aider les personnes à résoudre leurs difficultés socioprofessionnelles, valider le projet professionnel à l'issue du chantier.

Le contenu de formation : Une formation de 560h pour se préparer à passer les épreuves CAP AEPE

- **UP 1 - Accompagner le développement du jeune enfant**
- **UP 2 - Exercer son activité en accueil collectif**
- **UP 3 - Exercer son activité en accueil individuel**
- **Enseignement général :** français histoire-géo, maths, physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention, santé environnement
- **Développer son aisance à l'oral et une confiance en soi**

L'alternance professionnelle

L'activité se déroule dans des crèches et haltes garderies de l'association Crescendo, accompagnée par une tutrice formée au tutorat. Le temps de travail en crèche est de 6 heures par jour avec une ouverture/fermeture par semaine.

Les missions

- **Respecter le rythme et les besoins des enfants** notamment les horaires de prise des repas et de repos des nourrissons.
- **Rendre compte** aux parents des enfants, à l'équipe, **du déroulement de la journée**, par oral et par écrit.
- **Procéder au rangement et à l'entretien** du matériel et des locaux.
- **Participer aux activités d'éveil et de soins.**

Le statut de salarié.e à 26h/semaine avec un **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** exerçant le métier d'aide-éducateur.rice de jeunes enfants.

Le salaire mensuel pour un 26h/semaine est de **1297 93 € brut**.

Le processus de recrutement : 1^{er} décembre 9h30

Présentation du projet **Tests** en français /**entretien de motivation**. Après réussite du test, un **entretien de recrutement** se déroulera avec une cadre de la petite enfance. L'inscription se fait directement sur la plateforme de l'inclusion « Les emplois de l'inclusion » (beta.gouv.fr). Les dates de sélection sont communiquées lors de l'inscription sur la plateforme.